



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-51

Séance du 31 Mai 2024

Date de convocation : 27/05/2024 L'an 2024, le 31 Mai à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 17/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 13/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 4/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme DARIES ; M. BRUN ;
Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; M. FLEISCH ; Mme BECARD ;
Mme LEVASSEUR ; MME SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; M. OREAL à M. GARNAUD et
Mme MAUDUIT à Mme SERRA.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. PIERRE et M. MUSSARD.

Tome 1 - N°24-51 - OBJET : Vente Appartement Résidence Honoré de Balzac – 5 Mail Francis de Miomandre.

Le CCAS est propriétaire d'un logement situé 5 mail Francis de Miomandre à Tours dans le quartier des Fontaines. L'appartement n'est plus utilisé depuis plus de 3 ans et nécessite des travaux. Cet ensemble immobilier est constitué d'un appartement à usage d'habitation de 93 m² (lot 830), d'une cave de 10m² (lot 785) et d'un emplacement de parking de 13m² (lot 781).

Il a été décidé de céder ce bien après avoir sollicité une estimation auprès du service des domaines, qui l'a évalué à 154 500 € en mars 2023.

Après plus d'un an de mise en vente, une proposition d'achat à 123 000 € frais d'agence inclus a été soumise. Celle-ci correspond aux ventes actuellement réalisées sur ce secteur pour des biens similaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte la vente de cet appartement et autorise Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents et actes afférents à cette opération (proposition d'achat, compromis de vente, acte de vente notamment).

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Abstention de Mme CABANNE

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI